

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2017
Séance du 12 décembre 2017

N° 14
Objet : Conventions de mises à
disposition individuelles PAA –
Commune de Volonne, l'Escale,
Peyruls, Château-Arnoux-Saint-
Auban

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille dix-sept et le douze du mois de décembre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le cinq du mois de décembre 2017, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BREMOND Danièle

Étaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse, BREMOND Danièle, CAREL Serge, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'au rapport n° 31), DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 24), DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 20), PAUL Gérard, PAYAN Claude, PIERRISNARD Jacqueline, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric (à partir du rapport n° 5), REINAUDO Gilbert, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Était suppléé :

FIAERT Claude a donné pouvoir à BOURG Brigitte

Étaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à DOMENGE Eliane
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BLANC Michel a donné pouvoir à VILLARON Bruno
BLOT Michel a donné pouvoir à REBOUL Childéric
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibault
CASA Chantal a donné pouvoir à BAILLE Denis
DE VALCKENAERE Gilles a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne
EYMARD Max a donné pouvoir à PAUL Gérard
FERAUD Maryline a donné pouvoir à CAREL Serge
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n° 19)
PAUL Gilles a donné pouvoir à SUZOR Pierre
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
TEYSSIER Bernard a donné pouvoir à NICOLOSI Philip

Étaient excusés :

AILLAUD Jean Pierre	LEJOSNE Patrick
AUBERT Serge	MAGAUD Marie José
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	REINAUDO Patrick
BARTOLINI Bernard	ROCHAT Jacques
BOURJAC Jean Marie	THONNATTE Lionel
BRUN Patricia	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	URQUIZAR Danielle

REÇU EN PREFECTURE
le 14/12/2017

Application agréée F.legal.com

98_DE-004-200067437-20171212-14_12122017

Monsieur Gilbert REINAUDO, rapporteur, expose ce qui suit :

L'ancienne Communauté de Communes Moyenne Durance comptait dans ses effectifs des agents de la filière technique et administrative qui étaient mis à disposition à 100% dans les communes de Volonne, l'Escale, Peyruis et Château-Arnoux-Saint-Auban.

Ces conventions de mises à disposition arrivent à échéance au 31/12/2017. A ce titre, dans un souci de continuité des services, il convient de renouveler ces conventions de mise à disposition pour les durées mentionnées ci-dessous.

L'ensemble de ces mises à disposition sont payantes et font l'objet d'un remboursement intégral à la Communauté d'Agglomération Provence Alpes.

Collectivité d'origine	Collectivité bénéficiaire	Cadre d'emplois	Quotité de mise à disposition	Durée
PAA	Mairie de Volonne	Attaché	100%	3 ans
PAA	Mairie de Volonne	Rédacteur	100%	3 ans
PAA	Mairie de l'Escale	Attaché	100%	3 ans
PAA	Mairie de l'Escale	Rédacteur	100%	1 an
PAA	Mairie de l'Escale	Technicien	100%	3 mois
PAA	Mairie de Peyruis	Adjoint technique	100%	3 ans
PAA	Mairie de Château-Arnoux-Saint-Auban	Adjoint technique	100%	3 ans

Il est proposé à Madame la Présidente de signer les conventions de mise à disposition avec les communes de Volonne, l'Escale, Peyruis et Château-Arnoux-Saint-Auban.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO




REÇU EN PREFECTURE

le 14/12/2017

Application accréditée F. Legain 0000

99_DE-004-200667437-20171212-14_12122017